

Textile-Business News

La lettre mensuelle du Cercle Euro-méditerranéen
des Dirigeants Textile-Habillement (CEDITH)
dédiée à la Méditerranée et à l'Océan indien

www.cedith.com

N° 22 Mai 2008

Sommaire

 Texmed Tunisia 2008 : 250 exposants, 3000 visiteurs !	2
 Les importations européennes au 1^{er} trimestre 2008 : coup de frein	3
 Maroc : vers la création d'une plateforme en mode SaaS	4
 Recul des importations européennes de chaussures	5
 Augmentation des incidents de paiements, selon la Coface	5
 Nouvelle baisse de la consommation française en avril	6
 Ile Maurice : le secteur textile-habillement, selon l'OMC	7
 Tunisie : Forum de Carthage sur l'investissement	8
 Mesures européennes antidumping contre les chaussures de Macao	8
 "Invest in Med" : 12 millions d'euros	8
 Union pour la Méditerranée : qu'en reste-t-il ?	9
 Madagascar : Mesures en faveur de l'investissement et des exportations	9
 La Chine : 20 millions de salariés dans le textile-habillement	10
 Etiquettes RFID : développements technologiques en France	11
 Nomenclature combinée des Communautés européennes	11

TEXMED
Tunisia 2008

18-19-20
JUIN 2008
Parc des Expositions
du Kram - Tunis

Salon
Euro-Méditerranéen
de l'Habillement

250 exposants de la zone Euromed
3000 visiteurs professionnels

La France,
pays invité d'honneur

Inscriptions en ligne :
www.texmed-tunisia.com

Info-contact
Centre de Promotion des Exportations (CEPEX)
Centre Urbain Nord - BP 225 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
Tél. : +(216) 71 230 112 / Fax : +(216) 71 237 325
texmed@cepex.nat.tn

ADH +216 71 974 763

Texmed Tunisia 2008 :
250 exposants, 3000 visiteurs !

3.000 visiteurs professionnels européens, méditerranéens et américains vont visiter cette année Texmed Tunisia qui se tiendra au Parc des Expositions de Tunis du 18 au 20 juin 2008. Organisée par le Centre de Promotion des Exportations CEPEX en partenariat avec la fédération nationale de l'habillement Fenatex, cette manifestation s'affirme comme le premier salon méditerranéen pour le partenariat entre les professionnels euro-méditerranéens du textile et de l'habillement.

250 exposants de la zone euro-méditerranéenne seront au rendez-vous, dont 180 entreprises tunisiennes et 70 exposants étrangers venant de pays d'Europe, des pays de l'Accord d'Agadir (Egypte, Maroc, Jordanie) et d'autres pays méditerranéens comme la Turquie, la Syrie et l'Algérie. Ils présenteront une offre diversifiée et créative couvrant les diverses branches et activités de la filière : filature, tissage, ennoblissement, confection maille et chaîne et trame, linge de maison, tissus d'ameublement, accessoires, sous-traitance et cotraitance, produit fini, technologie, services.

Plus de 2.500 visiteurs professionnels (industriels et distributeurs) sont attendus, dont 1800 tunisiens et 700 visiteurs étrangers européens mais aussi arabes, africains, américains et asiatiques.

Pays hôte d'honneur, la France y aura un important Pavillon.

Un espace sera également dédié aux pays signataires de l'accord d'Agadir pour mettre en exergue les possibilités de complémentarité industrielle et commerciale au sein de cette zone de libre échange entre l'Egypte, le Maroc, la Jordanie et la Tunisie.

Tous les détails sur le salon (exposants, organisation, inscription, tarifs préférentiels de voyage et d'hôtel sont disponibles sur :

www.texmed-tunisia.com

Les importations européennes du 1^{er} trimestre 2008 : gros coup de frein !

Importations européennes de textile-habillement à fin mars 2008

Fournisseurs	Rang en 2008	3 mois 2007		3 mois 2008		Evolution %
		1000 euros	%	1000 euros	%	
Chine	1	7 175 197	35,0	7 150 350	35,6	-0,4
Turquie	2	3 304 600	16,1	3 114 518	15,5	-5,8
Inde	3	1 783 477	8,7	1 765 600	8,8	-1,0
Bangladesh	4	1 178 870	5,8	1 186 266	5,9	0,6
Tunisie	5	778 472	3,8	769 370	3,8	-1,2
Maroc	6	666 903	3,3	661 008	3,3	-0,9
Pakistan	7	645 939	3,2	572 455	2,9	-11,4
Suisse	8	432 408	2,1	409 105	2,0	-5,4
Indonésie	9	422 176	2,1	398 399	2,0	-5,6
Hong Kong	10	347 285	1,7	369 104	1,8	6,3
Vietnam	11	315 958	1,5	335 731	1,7	6,3
USA	12	345 033	1,7	314 752	1,6	-8,8
Sri Lanka	13	251 022	1,2	281 709	1,4	12,2
Thaïlande	14	285 127	1,4	275 420	1,4	-3,4
Corée	15	268 457	1,3	230 841	1,2	-14,0
Egypte	16	177 450	0,9	204 067	1,0	15,0
Japon	17	156 819	0,8	155 987	0,8	-0,5
Taiwan	18	138 055	0,7	147 422	0,7	6,8
Macédoine	19	115 027	0,6	137 396	0,7	19,5
Cambodge	20	106 856	0,5	115 966	0,6	8,5
Autres	-	1 613 145	7,9	1 489 279	7,4	-7,7
EXTRA-E27	-	20 508 277	100,0	20 084 747	100,0	-2,1

Source : Jean-François Limantour/Eurostat

Les importations européennes de textile-habillement ont subi un gros coup de frein au cours du premier trimestre 2008 par rapport aux trois premiers mois de 2007 : -2,1 %.

La plupart des pays fournisseurs sont en baisse, y compris la Chine ! A l'exception de l'Egypte (+15 %), les pays méditerranéens sont eux aussi en repli : la Turquie (- 5,8%), la Tunisie (- 1,2%), le Maroc (- 0,9%).

Cette évolution était tout à fait prévisible en raison de la situation économique difficile de l'Europe et des problèmes de pouvoir d'achat créés par la hausse des produits pétroliers et alimentaires. Elle devrait malheureusement se poursuivre au cours des prochains mois et inciter les consommateurs à sacrifier une partie de leurs budgets d'habillement.

Dans ces conditions, les importations européennes d'habillement ne devraient pas, au mieux, augmenter de plus de 2 % cette année.

Principales importations européennes au cours du 1^{er} trimestre 2008

	Valeur (1.000 €)			Prix moyens / kg ou pièce		
	2007	2008	%	2007	2008	%
Textile-Habillement	20 508 277	20 084 747	-2,1	8,02/kg	7,90/kg	-1,4
Textile	5 412 456	5 153 152	-4,8	3,71/kg	3,60/kg	-2,9
Habillement	15 095 821	14 931 596	-1,1	13,74/kg	13,46/kg	-2,1
Fils de coton	264 822	238 120	-10,1	2,54/kg	2,51/kg	-1,4
Tissus de coton	2 475 724	2 420 123	-2,3	2,26/kg	2,34/kg	3,5
T-shirts, sous-pulls	2 475 724	2 420 123	-2,3	2,26	2,34	3,5
Pulls, chandails	1 341 965	1 328 136	-1,0	5,27	5,39	2,4
Pantalons tissés	2 492 963	2 484 250	-0,4	5,84	6,33	8,4
Pantalons maille	331 755	345 457	4,1	2,49	2,54	2,1
Chemisiers	762 355	841 355	10,4	4,16	4,05	-2,7
Chemises tissées	629 160	635 586	1,0	4,38	4,51	3,0
Slips, culottes	451 517	447 150	-1,0	0,78	0,78	0,3
Costumes hommes	187 689	195 441	4,1	16,83	22,58	34,1
Vestes Homme	139 541	151 427	8,5	16,12	15,72	-2,4
Robes	452 408	506 373	11,9	6,24	6,52	4,5
Robes en soie	190 438	149 648	-21,4	46,63	45,77	-1,9
Soutiens-gorge	364 311	359 168	-1,4	2,63	2,70	2,8
Linge de table, cuisine	100 595	98 451	-2,1	5,63/kg	5,47/kg	-2,9
Draps de lit	341 707	315 862	-7,6	5,66/kg	5,20/kg	-8,1

Source : JF Limantour/Eurostat

Globalement, les prix moyens des produits textiles et d'habillement importés ont tendance à baisser. Cette évolution devrait se poursuivre au cours des prochains mois en raison des problèmes de pouvoir d'achat des ménages.

Maroc : vers la création d'une plateforme en mode SaaS

Le 23 mai, l'Agence Nationale pour la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises du Maroc (ANPME), en partenariat avec le Département de la Poste, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies (MICNT/DEPTNT), l'Association Marocaine de l'Industrie du Textile et de l'Habillement (AMITH) et le Centre marocain des Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC), un appel à manifestation d'intérêt pour identifier les prestataires éditeurs offrant un bouquet de services applicatifs aux entreprises en mode SaaS.

Les prestataires retenus seront sollicités pour le déploiement d'une plate-forme mutualisée pour le secteur de l'habillement.

Rappelons que le SaaS (Software as a Service) est une technologie proposant l'utilisation en ligne des logiciels et progiciels (applications bureautiques jusqu'aux ERP et aux solutions CRM), des applications logicielles intégrées pour des échanges de données, des dispositifs de sauvegarde sécurisés, ...

Recul des importations européennes de chaussures !

Importations européennes de chaussures au cours du 1^{er} trimestre 2008

Fournisseurs	Rang en 2008	3 mois 2007		3 mois 2008		Evolution %
		1000 euros	%	1000 euros	%	
Chine	1	1 746 174	46,9	1 716 831	47,2	-1,7
Vietnam	2	582 854	15,7	572 166	15,7	-1,8
Inde	3	268 303	7,2	282 881	7,8	5,4
Indonésie	4	185 179	5,0	165 660	4,6	-10,5
Brésil	5	151 927	4,1	156 552	4,3	3,0
Tunisie	6	114 868	3,1	129 295	3,6	12,6
Maroc	7	68 357	1,8	71 538	2,0	4,7
Thaïlande	8	86 225	2,3	62 578	1,7	-27,4
Suisse	9	50 742	1,4	50 111	1,4	-1,2
Bosnie-Herzégovine	10	46 038	1,2	49 090	1,4	6,6
Croatie	11	37 417	1,0	37 623	1,0	0,6
Serbie	12	30 685	0,8	31 868	0,9	3,9
Albanie	13	40 574	1,1	31 240	0,9	-23,0
Turquie	14	33 753	0,9	31 119	0,9	-7,8
Hong Kong	15	22 508	0,6	28 310	0,8	25,8
Cambodge	16	30 387	0,8	28 281	0,8	-6,9
Macao	17	49 071	1,3	26 776	0,7	-45,4
Bangladesh	18	18 593	0,5	21 432	0,6	15,3
Moldavie	19	11 817	0,3	15 082	0,4	27,6
Macédoine	20	16 188	0,4	14 825	0,4	-8,4
Autres	-	132 480	3,6	115 713	3,2	-12,7
Extra-E27	-	3 724 142	100,0	3 638 971	100,0	-2,3

Source : JF Limantour/Eurostat

Pour des raisons identiques à celles concernant le textile-habillement, les importations européennes de chaussures sont en repli. La baisse des achats des 27 états-membres européens au cours du premier trimestre 2008 est de 2,3 % par rapport au premier trimestre 2007.

Les deux premiers fournisseurs, Chine et Vietnam, sont en recul.

A l'inverse, les deux fournisseurs maghrébins voient leurs ventes augmenter : la Tunisie (+12,6 %) et le Maroc (+ 4,7 %)

Augmentation des incidents de paiements, selon la Coface

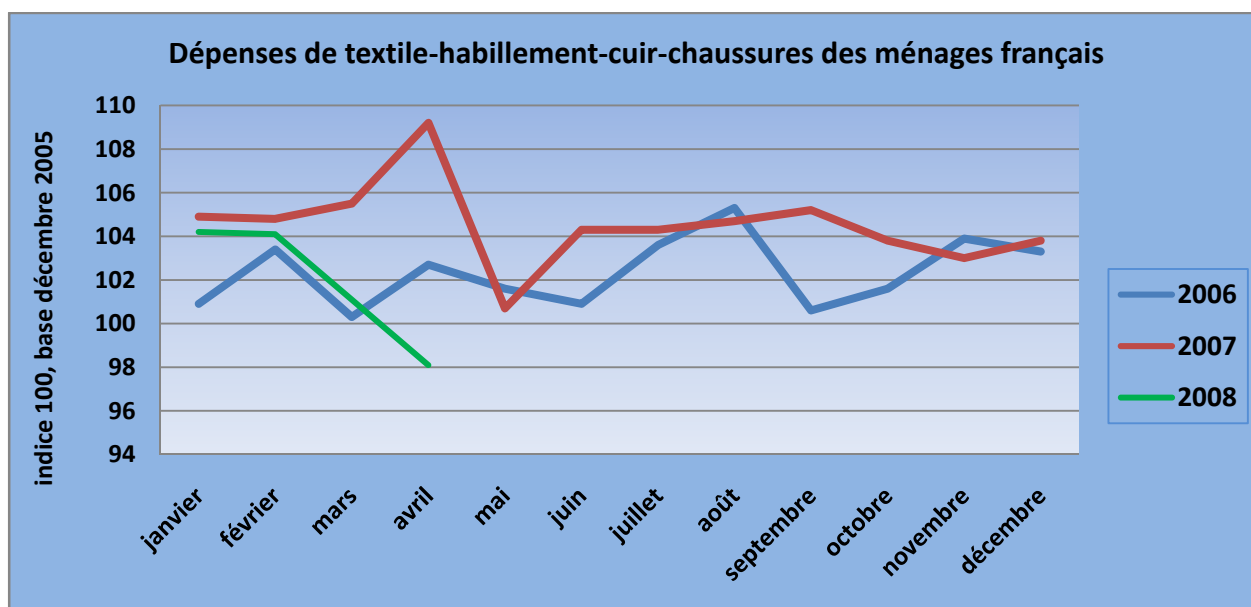
Selon l'assureur Coface et suite à une enquête réalisée auprès de ses clients dans les 65 pays où il est présent, les incidents de paiement des entreprises ont augmenté de 45% pour les 4 premiers mois de 2008 par rapport à 2007. Il s'agirait bien selon lui et « *très clairement* », « *du début d'une nouvelle crise du crédit* ». La multiplication de ces incidents est révélatrice d'une « *dégradation du comportement de paiement des entreprises* » et a conduit l'assureur à baisser la note qu'il accordait à 7 secteurs d'activité

Vulnérabilité des secteurs aux divers facteurs/Etat du marché

	Matières premières, énergie	Taux de Change	Bulle d'investissement	Resserrement du crédit	Obsolescence	Concurrence asiatique	Equilibre du marché
Aérien	oui						bon
BTP	oui		Oui	oui			mauvais
Automobile	oui	oui		oui			moyen
Papier	oui	oui					moyen
Distribution	oui			oui			moyen
Composants électroniques					oui	oui	bon
Textile Confection	oui	oui			oui	oui	moyen

Pour la zone « Amérique du Nord », la Coface décline l'habillement de C en C-

C+	Dans un environnement économique sectoriel très incertain conjugué à une importante
C	vulnérabilité de la situation financière des entreprises, le comportement de paiement est
C-	médiocre. La probabilité de défaut devient préoccupante.

 **Nouvelle baisse de la consommation française en avril**


Source : Jean-François Limantour/Insee

Selon l'Insee, les dépenses de consommation en articles d'habillement des ménages français ont baissé de 3,2 % en avril 2008 par rapport au mois précédent et de - 10,2 % sur un an, d'avril 2007 à avril 2008. C'est la première fois depuis plusieurs années que la consommation de vêtements et de chaussures est en baisse en avril. A titre de comparaison, on notera que sur la même période d'un an, les dépenses globales des ménages en produits manufacturés ont augmenté de 0,4 % dont + 4,7 % pour les achats de voitures et + 11,0 % pour les achats d'équipements du logement.

Alors que l'inflation sévit à un niveau historiquement haut, les prix à la consommation de l'habillement et des chaussures demeurent modérés : + 0,9 % sur les douze derniers mois, situation qui illustre les tensions concurrentielles sur un marché saturé et de douloureux problèmes de pouvoir d'achat qui ont pour conséquence de réduire encore la part relative du budget d'habillement des ménages.

Le secteur textile-habillement de l'île Maurice, selon l'OMC



L'Organisation Mondiale du Commerce vient d'effectuer un rapport sur la politique commerciale de l'île Maurice. Concernant le textile-habillement, l'OMC considère que ce secteur a fortement décliné mais demeure un des quatre piliers de l'économie mauricienne avec le sucre, le tourisme et les services financiers.

L'OMC note que la protection à la frontière pour les vêtements et les chaussures reste élevée, allant jusqu'à 277,5 %. Les droits les plus élevés sont appliqués aux chaussures (50,7 %) et aux vêtements (34 %). Les équivalents *ad valorem* les plus élevés concernent les pantalons, les culottes et les shorts importés en tant que parties d'ensembles (277,5 %) ainsi que certaines chaussures en caoutchouc (271,1%).

Le régime spécial de TVA applicable aux zones de transformation pour l'exportation (ZTE) a été supprimé au 1^{er} octobre 2006 et remplacé par un système de remboursement accéléré de la TVA, opérationnel depuis novembre 2006. En outre, un certain nombre d'intrants industriels ont été exonérés ou taxés au taux zéro, y compris le coton, la soie, la laine, les fils, les tissus, les étiquettes de produits textiles et les accessoires comme les boutons et les fermetures à glissière, le cuir et les machines textiles.

L'industrie des textiles et des vêtements a été confrontée à de nombreuses difficultés, comme la libéralisation multilatérale, qui a entraîné l'érosion des préférences commerciales, ainsi que la hausse des coûts de production à Maurice et l'émergence des pays à faibles coûts de production. Pour anticiper la libéralisation multilatérale de l'industrie en janvier 2005, la plupart des principales entreprises détenues par Hong Kong (qui dominaient l'industrie mauricienne) ont cessé leurs activités, et 27 000 emplois ont été supprimés entre 2001 et 2006.

L'OMC souligne dans son rapport que plusieurs mesures ont été prises afin de soutenir le développement de l'industrie des textiles et des vêtements, y compris la restructuration des entreprises : la promotion de l'intégration verticale, en vue d'accroître la valeur ajoutée, et des produits de valeur élevée; le renforcement des compétences; l'amélioration de l'accès au financement; et la facilitation des opérations commerciales.

Trois mesures restent en vigueur pour les filatures ayant commencé leurs activités avant le 30 juin 2008, à savoir une exemption de l'impôt sur les sociétés jusqu'au 30 juin 2016, un crédit d'impôt spécial à l'investissement, et une aide fiscale pour les investisseurs. Des incitations similaires s'appliquent aux entreprises de tissage, de teinture et de bonneterie. Les autres incitations en faveur de ces industries comprennent l'octroi de terrains à des conditions de faveur; une exemption des droits de douane et de la TVA sur les matières premières et le matériel; une exonération de l'impôt sur les dividendes ou les plus-values; un dégrèvement de 50 pour cent de l'impôt sur le revenu pour deux membres du personnel expatriés; et des prix à des conditions préférentielles pour l'électricité. Dans quelques années, l'industrie textile devrait se suffire à elle-même pour le fil de coton et atteindre un niveau d'intégration élevé, estime l'OMC.

En conséquence, l'OMC considère que l'industrie semble s'adapter au nouvel environnement, et elle s'est redressée quelque peu. Les zones de transformation pour l'exportation ont enregistré une croissance positive de 4,6 % en 2006, et les exportations ont augmenté de 16,4 %. L'industrie des textiles et des vêtements semble rester un pilier essentiel de l'économie et a représenté 5,8 % du PIB et 49 % du total des exportations nationales en 2006.

Le budget pour 2007/08 prévoit d'attribuer 40 millions de roupies mauriciennes pour soutenir le développement des marques, l'innovation, le développement des marchés, notamment celui du marché régional, le renforcement des capacités, l'amélioration des produits et de la qualité,

l'accroissement de la productivité, y compris la réorganisation industrielle, ainsi que la gestion et la capacité de conception.

Selon les analyses du CEDITH, les exportations textile-habillement de l'île Maurice vers les Etats-Unis ont atteint 115 millions de dollars en 2007 (-3,5 % par rapport à 2006) et 487 millions d'euros vers l'Union européenne dont elle est le 20^{ème} fournisseur. (- 2,3 % par rapport à 2006). L'île Maurice est le 6^{ème} fournisseur de l'Union européenne en T-shirts, le 20^{ème} en pulls, le 23^{ème} en pantalons dont le 12^{ème} en jeans, le 13^{ème} en chemisiers, le 10^{ème} en chemises, etc.

Tunisie : Forum de Carthage sur l'investissement

L'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA-Tunisia) organise la 10^{ème} édition du Forum de Carthage sur l'Investissement, les 12 et 13 juin 2008 à Tunis.

Cette manifestation, organisée sous l'égide du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, est devenue au fil des ans l'un des rendez-vous les plus prisés des décideurs et opérateurs économiques intéressés par la dynamique que connaît la Tunisie dans son espace euro méditerranéen.

Pendant deux jours, les travaux du Forum se pencheront, à travers un panel thématique et des workshops sectoriels, sur les nouvelles opportunités d'affaires résultant de l'intégration de la Tunisie dans l'espace Euromed à travers notamment la mise en place effective dès le 1er janvier 2008 de la zone de libre-échange avec l'Union européenne, 1er marché intégré au monde, et de nombre d'accords multilatéraux et bilatéraux dans son espace immédiat.

En devenant le 1^{er} pays de la rive sud de la méditerranée à mettre en place une zone de libre-échange avec l'Union Européenne (UE), la Tunisie confirme son positionnement comme site privilégié pour la captation des IDE dans la zone Euro-méditerranéenne. L'implantation en Tunisie permet ainsi d'accéder au plus grand marché au monde, le marché européen, et à plusieurs marchés de cet espace. En jouant le rôle de plate forme dans l'espace Euromed, l'objectif de la Tunisie serait d'attirer à la fois des investissements étrangers 'intra-zone', issus des pays européens, mais également des investissements non-européens, susceptibles de considérer le site comme un tremplin vers le 1er marché mondial.

Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur : <http://www.investintunisia.tn/>

Mesures européennes antidumping contre les chaussures de Macao

Par un règlement n° 388 du 29 avril 2008 publié au JO CE du 1^{er} mai, le Conseil européen étend aux importations de chaussures en cuir de Macao les mesures anti-dumping prises précédemment contre celles en provenance de Chine.

En conclusion de son enquête, la Commission européenne note que « l'enquête a été caractérisée par une forte non-coopération en Chine et une coopération peu élevée à Macao.

L'enquête a mis en évidence des détournements de trafic de chaussures chinoises via Macao pour éviter les droits anti-dumping européens instaurés par l'Union européenne.

« Invest in Med » : 12 millions d'euros

Le consortium d'organisations euro-méditerranéennes mené par ANIMA Investment Network a lancé le 18 avril 2008 « Invest in Med », un projet de 12 millions d'euros cofinancé par la Commission européenne pour encourager les investissements européens en Méditerranée et renforcer les relations entre les deux rives. Le projet durera 36 mois impliquera les 27 états-membres de l'U.E et les 9 partenaires sud-méditerranéens de la politique européenne de voisinage : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité Palestinienne, Syrie, Tunisie.

« Invest in Med » comprend des programmes de formation et de coaching, des rencontres d'affaires, des conférences, la participation à des salons professionnels, des échanges de personnel ainsi que le développement d'outils pratiques pour les entreprises. Les bénéficiaires du programme sont les investisseurs et les entreprises, notamment les PME, les organisations professionnelles ainsi que les agences et institutions en charge de faciliter le développement des affaires. <http://www.animaweb.org>

Union pour la Méditerranée : qu'en reste-t-il ?

Chargée par le Conseil européen des 13/14 mars 2008 de faire des propositions définissant les modalités de gestion de la future Union pour la Méditerranée, la Commission européenne rendue sa copie fin mai (COM(2008) 319/3. Après la charge des pays de l'Europe du nord, Allemagne en tête, contre l'ambitieuse idée française de coopération renforcée entre les pays du Mare Nostrum, c'est sans surprise que l'on voit la Commission vider ce projet de sa substance.

1. L'Union méditerranéenne devient bien une « Union pour la Méditerranée » intégrée dans le Processus de Barcelone dont tous les observateurs objectifs soulignent le bilan en demi-teinte ;
2. Cette Union européenne ne sera pas une structure entre les seuls pays riverains de la Méditerranée mais un ensemble « euromed » de 39 pays !
3. L'Union pour la Méditerranée sera co-présidée par un représentant méditerranéen et un représentant européen. En 2009, lorsque le traité de Lisbonne aura été mis en œuvre, la co-présidence sera assurée, côté européen, par le Président de l'Union européenne. A titre provisoire, entre la date de création de la structure, en principe le 13 juillet prochain et la fin de l'année, la co-présidence sera assurée côté européen par le président de la France en tant que président de l'Union européenne pendant le second semestre 2008.
4. La gestion de la structure sera assurée par un Comité Permanent Commun et par un Secrétariat
5. Considérant que l'Union européenne fournit déjà un financement significatif aux pays méditerranéens (4,6 milliards d'euros entre 2000 et 2006 au titre de MEDA et 1,3 milliard d'euros en 2007 au titre de la Politique de Voisinage, il n'est pas prévu de nouvelles lignes budgétaires européennes. Le financement des grands projets proviendra exclusivement de ressources additionnelles : BEI, FEMIP, contributions volontaires de pays intéressés, etc.
6. L'Union pour la Méditerranée aura vocation à gérer le lancement de grands projets tels que : Autoroutes de la Mer, Interconnexion de l'autoroute du Maghreb arabe, Dépollution de la Méditerranée, Protection civile dont la question spécifique de la sécurité maritime, plan solaire méditerranéen.

Madagascar : mesures en faveur de l'investissement et des exportations

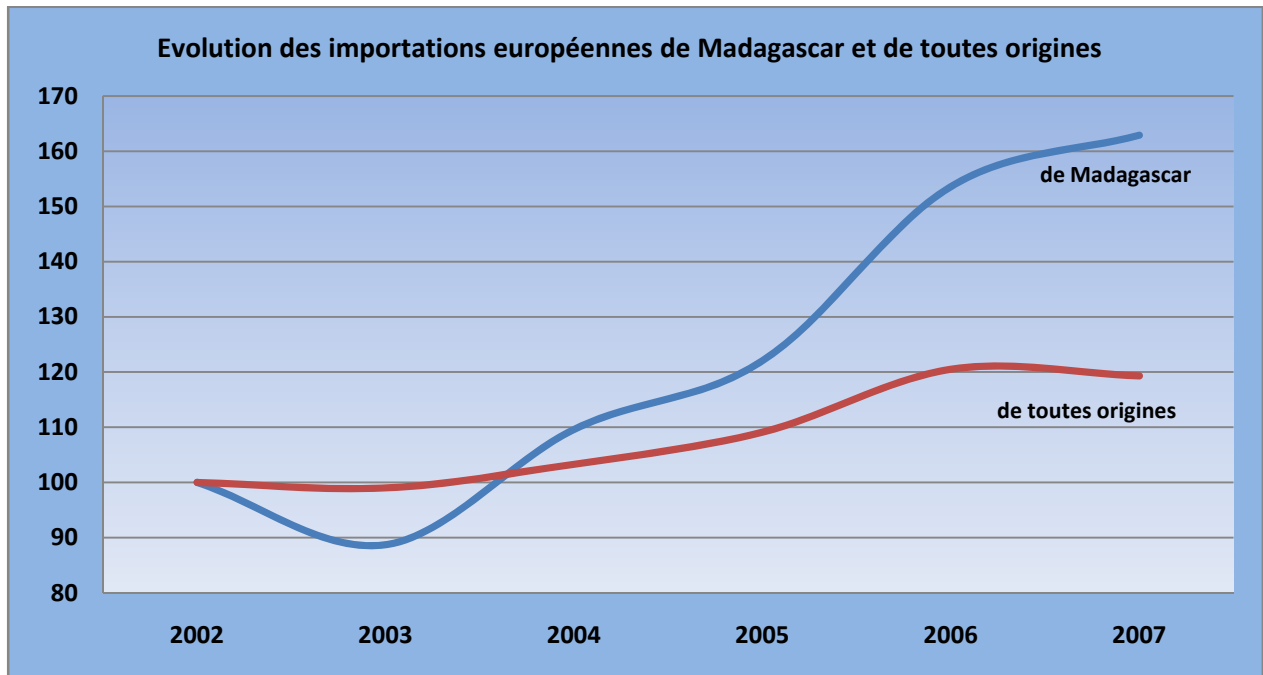
La République de Madagascar souhaite attirer les investisseurs et faire du secteur privé le moteur principal de son développement.

A cet effet, un projet de loi a été élaboré dans le but d'adapter et de dynamiser rapidement le tissu économique malgache pour qu'il soit en convergence avec le contexte économique international.

Ce projet de loi qui devrait être voté dans les prochaines semaines instaure les principes suivants :

- l'appui à la promotion des exportations
- la facilitation des procédures d'exportation et de dédouanement
- l'assouplissement des contrôles de change
- l'application de mesures plus incitatives en matière douanière et fiscale.

On en trouvera le texte complet du projet de loi sur <http://www.cedith.com/IMG/pdf/Mada36.pdf>



Source : JF Limantour/Eurostat

Le nouveau dispositif législatif devrait avoir pour effet de « booster » les exportations de textile-habillement de Madagascar, secteur clé de l'économie du pays.

Depuis quatre ans, les exportations malgaches progressent rapidement, à un rythme beaucoup plus soutenu que celui des importations européennes de toutes origines.

Mais, avec des ventes s'élevant à 250 millions d'euros en 2007, la part relative de Madagascar dans les importations totales européennes de textile-habillement demeure cependant très faible (0,31 %) et hors de proportion avec les énormes potentialités d'exportation de ce pays.

La Chine : 20 millions de salariés dans le textile-habillement !

Le Secrétariat de l'OMC a publié fin mai un rapport sur la politique commerciale chinoise. En ce qui concerne l'industrie textile-habillement chinoise, l'OMC note que :

1. Le secteur employait environ 20 millions de personnes en 2006 contre 19 millions en 2004
2. En 2006, 39.400 entreprises avaient un chiffre d'affaires annuel supérieur à 5 millions de yuan (460.000 euros)
3. En 2006, les exportations du secteur se sont élevées à 147,1 milliards de dollars contre 117,5 milliards en 2005 et les importations à 18,1 milliards \$ contre 17,1 milliards \$ en 2005.
4. Il existe peu d'innovation technologique dans la branche : le ratio des dépenses de R&D aux ventes totales est inférieur à 1 %.
5. Il existe des pénuries d'intrants essentiels tels que l'électricité et le coton. En 2007, les importations de coton soumises à des contingents tarifaires se sont élevées à 2,46 millions de tonnes et celles effectuées dans le cadre du contingent ont atteint 894.000 tonnes.
6. Les importations de coton hors contingent sont soumises à un droit de douane mobile allant de 6 % à 40 %, le taux étant dépendant du prix d'importation.
7. En 2006, le gouvernement a alloué 1,36 milliard de yuan pour améliorer la productivité de la filière ; 560 millions de yuan étaient destinés à promouvoir l'innovation et le reste à aider les entreprises qui investissaient à l'étranger. Le gouvernement continue d'encourager les entreprises à investir à l'étranger, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés.
8. Les trois quarts (75 %) de la production sont consommés par le marché intérieur chinois contre 70 % en 2005.
- 9 Les droits de douane sur les textiles étaient de 10,9 % en 2007 et ceux sur les vêtements de 16,0 %.

10. La Chine a réduit les rabais de TVA sur les exportations de textiles et de vêtements pour réduire la croissance de l'excédent commercial. En juillet 2007, ces rabais ont été ramenés de 13 % à 11 % pour les vêtements, de 7 % à 5 % pour les tissus.

En 2007, les importations européennes de la Chine vers l'Union européenne se sont élevées à 27,5 milliards d'euros, en augmentation de 14 % par rapport à 2006 et de 29 % par rapport à 2005. La Chine alimente 34 % des importations totales européennes. En 2007, la Chine a notamment fourni à l'Union européenne :

564 millions de T-shirts, polos, sous-pulls	204 millions de chemises
249 millions de pulls, chandails, cardigans	1,48 milliard de slips, culottes, caleçons
407 millions de pantalons et shorts tissés	303 millions de parkas, anoraks, blousons
99,5 millions de jeans en denim	33 millions de robes
95 millions de chemisiers	128 millions de jupes
260 millions de soutiens-gorge	199 millions de maillots de bain

Source : Cedith / Eurostat

Etiquettes RFID : développements technologiques en France

Le gouvernement français a choisi le pôle de compétitivité Solutions Communicantes Sécurisées (SCS) basé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le pôle « traçabilité » de Valence pour l'installation du Centre national RFID (Cen@RFID).

L'Etat va ainsi allouer un budget de 2 millions d'euros à ce centre qui va coordonner et fédérer les laboratoires et les entreprises qui travaillent sur les étiquettes RFID, afin notamment d'accélérer la normalisation de cette technologie appelée à remplacer les codes-barres et améliorer la traçabilité des produits. Le centre développera également les procédures et les moyens de tests et de certification, servira de relais avec des structures similaires à l'international, développera l'information et la sensibilisation ou encore pourra labelliser des experts à même de conseiller les entreprises.

L'usage de la technologie RFID devrait rapidement se développer, entre autres dans les secteurs textile-habillement et cuir-chaussures.

Nomenclature combinée de Communautés européennes :

La Commission européenne a publié au JO CE du 30 mai 2008 des « Notes explicatives de la Nomenclature combinée des Communautés européennes. Ces notes, relatives à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun, portent entre autres sur les matières textiles, les vêtements, le cuir et les chaussures.

Voir sur <http://www.cedith.com/IMG/pdf/LexUriServ.pdf>

Publication rédigée le 30 mai 2008 par :
Jean-François Limantour
Président du CEDITH

© La reproduction de tout ou partie de Textile-Business News est interdite, sauf autorisation expresse.